

Référencement et classement des annonces

1. Modalités de référencement

Cette rubrique présente les règles que le Pilote doit respecter pour qu'une Annonce soit référencée et diffusée au public sur notre Site.

Une Annonce est référencée sur notre Site dès lors que le Pilote ou l'Opérateur commercial :

- A créé un compte Utilisateur Pilote ou Opérateur commercial sur le Site,
- A communiqué l'ensemble des informations requises pour la création de son compte Utilisateur Pilote ou Opérateur commercial,
- A fait valider son profil Pilote en communiquant une licence de vol et certificat médical valides pour un pilote particulier ou le Certificat de Transporteur Aérien et son assurance dans le cas d'un Opérateur commercial,
- A rempli les informations obligatoires relatives au vol proposé:
 - Au moins une photo de l'Avion,
 - Caractéristiques de l'Avion : Propriétaire, Immatriculation, constructeur et modèle, capacité, prix horaire
 - Caractéristique du Vol: type, aéroport de départ et d'arrivée le cas échéant, points touristiques prévus de survoler, titre du vol, description du vol, temps de vol et durée totale de l'expérience, informations relatives aux coûts et sièges proposés,
 - Au moins deux photos pour illustrer le vol,
 - Dates et disponibilités du pilote pour le vol,
- A accepté sans réserve les Conditions Générales d'Utilisation

Toute Annonce non-conforme aux règles précitées sera refusée par Berlaric, donc non référencée sur notre Site.

2. Modalité de déréférencement

Une Annonce peut être déréférencée temporairement ou définitivement

- À la demande du Pilote ou de l'Opérateur commercial
- En cas de suppression ou de suspension du compte de l'Utilisateur,
- En cas d'utilisation non conforme ou illicite du Service, notamment en cas de problème de paiement (y compris de soupçon de blanchiment d'argent),
- En cas de non-respect des CGU, notamment mais non limitativement, le fait de détourner et/ou solliciter les Utilisateurs du Service,
- Vol directement avec eux, en dehors d'une réservation via le Site,
- En cas d'absence de réponse aux demandes de réservation et/ou aux messages des autres Utilisateurs,
- En cas d'évaluations par les autres Utilisateurs (notes de 1 ou 2 étoiles et/ou commentaires faisant état de défaillances liées à la sécurité, ou à la conformité de l'avion, ou au comportement du Pilote),

Le déréférencement des Annonces peut s'accompagner par ailleurs du blocage temporaire ou de la suppression définitive du compte de l'Utilisateur concerné dans les conditions prévues par nos CGU.

Berlaric se réserve notamment le droit de suspendre ou de supprimer toute Annonce ou tout compte Utilisateur en cas de comportement portant atteinte à la sécurité, à la confiance ou à l'intégrité du Site et du Service.

3. Critères de classement des annonces :

Les Annonces présentées sur le Site sont classées automatiquement et en direct en fonction de critères de classement suivants :

- Les paramètres de recherche saisis par l'Utilisateur (par exemple, dates, lieu, types d'aéronefs, capacité, prix, etc.)
- Les caractéristiques de l'Annonce (par exemple, le nombre de photos, la qualité de la description, les disponibilités, l'emplacement, le prix, ...)
- Le taux de réservations validées par le Pilote,
- Le nombre de réservations reçues par une Annonce,
- L'heure limite de réservation annoncée par le Pilote ou l'Opérateur commercial.

La liste des Annonces proposées à l'issue de chaque recherche sur le Site peut être affinée par l'Utilisateur au moyen des filtres proposés sur l'interface en ligne tels que la date, la durée du vol, le nombre de passagers, le type de vol, le type d'aéronef, le prix par personne, l'aérodrome de départ, la destination ou d'autres critères.

Certains vols de pilotes ou d'opérateurs commerciaux ayant récemment mis en vol leur première Annonce peuvent être mis en avant pendant une durée limitée et jusqu'à l'obtention de leur première réservation.

Absence de lien capitalistique et de rémunération de nature à influencer le classement :

- Berlaric ne détient aucun lien capitalistique avec les Pilotes ou Opérateurs commerciaux diffusant des Annonces sur le Site.
- Berlaric ne propose aucun service de promotion payante au Pilote ou Opérateur commercial permettant de mettre en avant certaines Annonces ou d'influencer le classement en contrepartie d'une rémunération.